

PPR INFO N° 46



Bulletin d'information de la Propriété Privée Rurale

**INDICE DES
FERMAGES 2025 :
123,06**

TAXES FONCIÈRES : LE DÉGRÈVEMENT QUI BÉNÉFICE AU PRENEUR PASSE DE 20 À 30 %

PROCHAIN ÉVÈNEMENT

**Webinaire "Le
rendez-vous du
propriétaire" :
jeudi 25
septembre à
9h30**

La loi de finances pour 2025 a modifié la répartition des taxes foncières sur le non-bâti entre le bailleur et le preneur. Le dégrèvement qui doit bénéficier intégralement au preneur passe de 20 % à désormais 30 %.

Cette majoration de l'abattement modifie donc le calcul de répartition. A retrouver dans la note en pièce jointe.

DIFFUSION DU PPR INFO

Pour rappel, nous pouvons nous charger de diffuser le PPR info directement à vos adhérents si vous le souhaitez. Dans ce cas, nous vous invitons à nous envoyer la liste des adresses mails de vos adhérents.

VOUS AVEZ DES SUJETS POUR LA REVUE ?

Dans chaque numéro de la revue, la rubrique *La parole à ...* offre une tribune à une personnalité du monde rural. La rubrique *Au cœur de nos régions* permet de mettre en lumière des aventures entrepreneuriales de propriétaires.

Si vous avez des interlocuteurs qui pourraient faire l'objet de tels articles, n'hésitez pas à les transmettre à g.dethieulloy@propriete-rurale.com



***VOTRE PATRIMOINE RURAL MÉRITE UNE
EXPERTISE DE POINTE
51€ PRIX SPÉCIAL ADHÉRENT - 6 N° / AN***

Abonnement à la revue

Le paiement par carte bancaire pour votre abonnement à notre revue est maintenant opérationnel.

Renouvelez ou souscrivez facilement en ligne !

Merci de votre fidélité

<https://www.propriete-rurale.com/abonnement/revue-la-propriete-privee-rurale-6-numeros-par-an/>